Zeitschrift: Théologie et philosophie : compte-rendu des principales publications scientifiques à l'étranger

Band: 4 (1871)

Artikel: La doctrine de St. Paul sur l'origine du péché en présence des théories modernes

Autor: Astié, J.F. / Ernesti, H.-F.-T.-L.

Vorwort: On dira peut-être qu'il ne saurait être question de rechercher la cause du péché [...]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-379120

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA DOCTRINE DE ST. PAUL

SUR L'ORIGINE DU PÉCHÉ EN PRÉSENCE DES THÉORIES MODERNES

PAR

H.-F.-TH.-L. ERNESTI [1]

On dira peut-être qu'il ne saurait être question de rechercher la cause du péché. Le péché, dit Sartorius, n'a pas d'origine, mais simplement un commencement. De même que le monde n'est pas provenu d'une cause naturelle, mais qu'il a commencé avec les causes naturelles par la libre volonté du Créateur, ainsi le mal n'a pas de cause naturelle dans le monde : il a commencé dans la volonté libre de la créature. Qui dit origine dit cause : or le péché n'a pas avant lui de cause dont il serait la conséquence; la chute n'est pas une conséquence, mais un commencement, pas un effet, mais une cause sans cause, *nam defectionis ratio sufficiens deficit.*

Ici il faut s'entendre. Le mot principe, cause, peut être pris dans trois acceptions différentes. Le principe d'une chose c'est la base d'une chose, ce sur quoi elle repose. Or, comme dans le monde des idées, une pensée repose sur une autre, comme elle est tenue pour vraie par suite de la vérité déjà reconnue de l'autre, la pensée dérivée est dite la conséquence de l'autre qui

[1] VOM URSPRUNG DER SUNDE NACH PAULINISCHEM LEHRGEHALTE, *in besonderer Berücksichtigung der einschlägigen modernen Theorien. Von H.-F.-Th.-L. Ernesti, Doctor der Theologie, Abte zu Marienthal, Consistorialrathe, Generalsuperintendenten und Mitgliede des Directoriums des Predigerseminars in Wolfenbuttel.* Zweite Ausgabe. Deux vol. in-8, de 280 et 348 pages. Göttingen Vandenhœck und Ruprecht's Verlag.

est son principe, son principe logique. Ensuite un principe réel peut être aussi le principe de quelque autre chose de réel. La seconde réalité est alors considérée comme conséquence nécessaire de la première. Enfin la faculté, la virtualité ou la puissance des choses est également présentée comme le principe, la cause de leur activité. Or, comme tout ce qui n'existe encore qu'en puissance dépasse toujours ce qu'on voit des choses du monde, ce principe peut être appelé transcendental.

Il va sans dire qu'en tout ceci il ne saurait être question du principe logique. Ce n'est pas encore le lieu de se demander si St. Paul assigne au mal un principe réel ou un principe transcendental. On lui a attribué tantôt l'une, tantôt l'autre de ces deux opinions; il est aussi arrivé qu'on n'a pas tenu compte de cette différence qui est cependant de première importance. Cherche-t-on à expliquer le mal en le présentant comme nécessaire? Alors on lui attribue un principe réel. Ceux au contraire qui nient la nécessité du mal font voir que le péché cesserait d'être quelque chose de libre et d'imputable pour devenir un fait physique et posé par Dieu, dès l'instant où il serait l'effet réel et subséquent d'une réalité antérieure. Toutefois, dès l'instant où le péché n'est pas un phénomène physique, mais moral, un fait imputable à l'individu chez lequel il se trouve, il faut bien qu'il ait son principe dans cet individu, car autrement il ne saurait lui être imputé. Il faut donc, en tout état de cause, chercher un principe, une cause transcendentale du péché. La faculté de l'homme qui rend le péché *possible*, est le principe transcendental de la réalité du péché. Le péché ne découle pas nécessairement de cette faculté, mais quand il en procède, nous arrivons à statuer simplement sa réalité.

On ne saurait donc prétendre que les recherches sur l'origine du péché portent sur un problème faux, même alors qu'avec Julius Müller, on définit le péché comme n'ayant pas de cause, c'est-à-dire comme entièrement irrationnel, comme le plus grand mystère du monde.

Au point de vue formel, le péché est cette détermination de soi-même qui fait manquer l'idéal établi par Dieu; c'est à la

fois une conduite contraire à la destination de l'homme, une illégalité, un éloignement de Dieu.

Quand J. Müller demande quel est le principe réel du péché, la question n'est plus la même que lorsqu'il s'agit de son origine. Dans le premier cas on recherche la tendance fondamentale et générale chez tous les êtres pécheurs, la forme fondamentale du péché, mais on ne se préoccupe pas de sa cause. Toutefois les deux questions se touchent de si près qu'il serait bien difficile de chercher à répondre à l'une sans aborder l'autre.

Il ne sera question ici que des théories sur l'origine du péché pour lesquelles, dans les temps modernes, on a prétendu trouver un appui dans les enseignements de St. Paul.

I

Explication du péché par la prédominance des sens sur l'esprit.

Tout le monde n'entend pas exactement la même chose en disant que le péché a son origine dans la sensibilité. Cette expression n'est prise au sens propre que si on prétend que la sensibilité est en elle-même le mal, que par conséquent le péché ne peut avoir son origine, sa cause que dans les sens et nullement dans l'esprit, dans la nature spirituelle.

Ce dualisme moral a été dernièrement imputé à St. Paul, soit au nom de l'histoire, soit au nom de l'exégèse. D'après Kœstling, ce qui resterait de l'homme après en avoir retranché l'esprit, c'est-à-dire le corps, les sens, seraient la source vivante de tout ce qui est non spirituel et non divin, de toutes les tendances en opposition avec la volonté de Dieu.

Quand on ne prend plus cette dérivation dans cette acception propre, voici ce qu'on entend. Le principe du péché a son siége dans les sens, en tant que chez les créatures personnelles les sens se trouvent associés à l'esprit; plus exactement encore le péché réside dans l'énergie des sens en face de la faiblesse de la raison, dans l'organisme matériel en opposition à la person-